



Toi, Moi, Nous, Tous égaux devant la commune

Renseignements

Association Socialiste de
la Personne Handicapée
Tel : 02 / 515 17 56
Fax: 02 / 515 06 58
asph@mutsoc.be

Dossier de presse



« Toi, moi, nous, tous égaux dans la Commune »

Remise des Labels Handycity®- 2012

1. Le Label Handycity ® p. 3
2. De la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée au label Handycity®. p. 4
3. Communiqué de presse p. 5
4. Communes labellisées p. 6
5. L'action p. 7
6. Infos presse p. 9
7. Soutiens p. 9
8. Descriptif ASPH p. 10

1. Le Label Handycity®

Handycity® est un label « Qualité de vie, Commune et Handicap ».

Il distingue les communes travaillant à l'intégration des personnes handicapées dans TOUS les aspects de la vie communale sans qu'il soit nécessairement question d'énormes investissements financiers.

Les engagements doivent porter sur des points de la Charte Communale d'Intégration de la Personne Handicapée :

1. Le droit à la différence
2. L'égalité des chances
3. La sensibilisation
4. Les organes de consultation de la personne handicapée
5. L'accueil de la petite enfance
6. L'intégration scolaire et parascolaire
7. L'emploi
8. L'information et les services
9. Le logement social
10. L'accessibilité
11. Le parking
12. Les loisirs : sport, culture, festivités communales
13. Les transports communaux
14. La nature
15. La politique sociale

2. Du label Handycity® en passant par la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée.

Handycity® est le résultat d'un parcours long de 6 ans.

Ce parcours débute par l'envoi de la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée aux communes de Wallonie-Bruxelles en 2007, après les élections communales.

Accueillie avec beaucoup d'enthousiasme ; 184 communes marquent leur adhésion aux 15 principes !

De ces 184 communes signataires, 54 sont lauréates au Label Handycity®.

Signer la Charte est une étape. S'insérer dans une dynamique progressiste d'intégration de la personne handicapée est une démarche qui nécessite vérification et évaluation. Chaque initiative, quelle que soit son ampleur, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et, par la force des choses, la qualité de vie de tout citoyen.

Nous avons proposé aux communes signataires de s'inscrire dans ce processus d'évaluation, en vue d'une labellisation Handycity® ; impulsion pour l'inclusion des personnes handicapées dans ce lieu de vie qu'est la commune.

Handycity® sera décerné, pour cette 2^e édition, à 54 communes tant à Bruxelles qu'en Wallonie, et ce à partir du 16 avril 2012 !

Handycity® est remis en jeu à chaque mandat communal permettant ainsi à chaque commune d'améliorer encore et de consolider le processus, qu'elle ait déjà ou non reçu le label **Handycity®** en 2006, qu'elle ait ou non déjà signé la Charte en 2006 !

3. Communiqué de presse

Remise du Label Handycity® - 2^e édition

54 communes lauréates

L'ASPH (Association Socialiste de la Personne Handicapée) a mis en place une Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée en 2001.

En 2012, dans le cadre de la campagne « Toi, moi, nous.. tous égaux devant la commune », l'ASPH a le plaisir de décerner le Label « Qualité de vie, Commune et Handicap » Handycity® à **54 communes**.

Handycity® est un label qui vise à encourager les communes travaillant pour l'intégration des personnes handicapées dans les multiples facettes de la vie communale. Il est remis systématiquement en fin de législature. En 2006, 29 communes à Bruxelles et en Wallonie ont reçu le label.

Le Label Handycity® sera remis aux différentes communes à l'occasion de brunches organisés par l'ASPH.

La liste de toutes les communes lauréates et le programme de la remise du label Handycity® dans les différentes régions sont consultables sur notre site Internet – www.asph.be.

Quelques moments :

- 2001 : 164 communes signent la Charte communale d'Intégration de la Personne handicapée.
- 2006 : première édition du Label Handycity® : 29 commune lauréates
- 2007 : relance de la charte. 185 communes y adhèrent et se portent candidates.
- 2009 : Pré-bilan : 105 communes font un compte-rendu de leurs actions à mi-mandat.
- 2012 : **54 communes lauréates**

Contact

ASPH (Association Socialiste de la Personne Handicapée)

Catherine Lemière – Secrétaire générale -02/515.02.65

Rose Eboko – responsable du projet – 02/515.17.56

Rue Saint-Jean, 32,38

1000 BRUXELLES

asph@mutsoc.be

www.asph.be

Dossier de presse



4. Les communes labellisées

Aiseau-Presles	Lontzen
Andenne	Malmedy
Anderlecht	Marchin
Anhée	Molenbeek-Saint-Jean
Ans	Momignies
Antoing	Montigny-le-Tilleul
Brunehaut	Mouscron
Bruxelles	Ottignies-Louvain/La-Neuve
Chastre	Philippeville
Comines-Warneton	Plombières
Courcelles	Profondeville
Donceel	Rebecq
Durbuy	Rochefort
Farciennes	Rumes
Florennes	Saint-Ghislain
Fontaine l'Evêque	Saint-Gilles
Fosses-la-Ville	Saint-Nicolas
Ham-sur-Heure/Nalinnes	Sambreville
Hensies	Soumagne
Honnelles	Tournai
Hotton	Vaux-sur-Sure
Houyet	Verviers
Jette	Viroinval
La Louvière	Walcourt
Les Bons Villers	Walhain
Liège	Waremme
	Wasseiges
	Woluwe-Saint-Pierre

5. L'action

A partir du 16 avril 2012, nous remettrons officiellement le label **Handycity®** aux 54 Communes lauréates. C'est l'ensemble des élus communaux qui le recevra en mains propres lors d'un brunch.

Remise officielle du Label : Où et Quand ?

Lundi 16 avril 2012

Nouvelle administration communale - Rue Basse Cour 13 à 6940 Barvaux
De 10h à 12h

Mardi 17 avril 2012

La Crypte, Rue Saint-Martin 52 à 7500 Tournai
A partir de 10h

Mercredi 18 avril 2012

Domaine Provincial de Wegimont, Chaussée de Wegimont 79
à 4630 Soumagne
A partir de 9h30

Cabinet du Ministre Charles Picqué, Bd du Régent 21-23 (5^e tage)
à 1000 Bruxelles
De 11h à 13h

Jeudi 19 avril 2012

Foyer Culturel, Rue Wilmet 5 à Montigny le Tilleul
A partir de 10h

Vendredi 20 avril 2012

Salle du Tensoul, Rue du Tensoul 1 à 1450 Cortil Noirmont
De 10h à 12h30

Mercredi 25 avril 2012

La Chapelle, Rue Henri Bles 188-190 à 5000 Namur
A partir de 9h30

Dossier de presse



Vous voulez en savoir plus ?

Pour plus de détails...

A.S.P.H.

Rue Saint-Jean 32/38

1000 Bruxelles

Tél. 02/515.17.56.

Fax. 02/515.06.58.

GSM.0473/83 90 10

E-mail. asph@mutsoc.be

Dossier de presse



6. Infos presse

Contact presse

Catherine Lemière
Tél. 02/515.02.65.
GSM. 0473/83 90 10

Rose Eboko

Tél.02/515.17.56

rose.eboko@mutsoc.be

asph@mutsoc.be

Site internet

www.asph.be

7. Soutiens

Handycity®, « Toi, Moi, Nous, tous égaux devant la Commune »

A reçu le soutien de

La Fédération Wallonie-Bruxelles

La Région Bruxelloise

La Wallonie

Cap 48



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



delta lloyd



Dossier de presse



Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH)

L'ASPH défend les personnes en situation de handicap et/ou de maladie grave, quel que soit leur âge et leur appartenance philosophique. Véritable syndicat des personnes handicapées depuis plus de 90 ans, l'ASPH agit concrètement pour faire valoir leurs droits : lobby politique, lutte contre toutes discriminations et interprétations pénalisantes.

L'ASPH en quelques lignes, c'est:

- Des conseils, informations et défense en justice en matière de législations spécifiques aux handicaps et à la maladie grave au travers du Contact Center et du service Handydroit®
- Des expertises, des critères pour une accessibilité optimale.
- Des actions auprès des communes pour que la personne handicapée y soit une citoyenne à part entière : Charte Communale d'intégration de la personne handicapée et label Handycity®.
- Du suivi de situations discriminantes, en lien avec le Centre pour l'Égalité des Chances.
- Des réflexions, prises de positions sur l'éthique, la vie affective et la sexualité, pour soutenir la personne handicapée et sa famille dans ses droits de choix de vie...
- Des courriers, interpellations, médiations,... pour défendre individuellement le droit des personnes handicapées, pour faire corriger des dénis de droit, des injustices, des erreurs !...
- Un périodique d'information – Handylogue, des brochures.
- Un site, une page Facebook et une newsletter... www.asph.be
- Des campagnes de sensibilisation aux handicaps: « La Semaine de la Personne Handicapée » et « Toi, Moi, Nous : tous égaux ».
- La promotion d'un badge pour la Journée Internationale des Personnes Handicapées du 3 décembre en collaboration avec plus de 30 asbl liées aux handicaps.
- Des Services Répits qui se développent pour permettre aux familles de souffler ; des activités en intégration.
- Réflexion sur de nouveaux services...

L'ASPH est présente en Wallonie et à Bruxelles.

Gratuit pour les affiliés à la Mutualité Socialiste-Solidaris

10€/an pour les autres

Informations générales

ASPH – Rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles.

Tél. 02/515.02.65. Fax. 02/515.06.58.

asph@mutsoc.be et www.asph.be

Dossier de presse



Relais ASPH

Brabant : Rue du Midi, 111 - 1000 Bruxelles

Tél. 02/546 14 42 - marielouise.dewil@fmsb.be

Brabant-Wallon : Chaussée de Bruxelles, 5 - 1300 Wavre

Tél. 010/84 96 47 - michel.hendrickx@mutsoc.be

Centre et Soignies : Rue Ferrer, 114 - 7170 La Hestre

Tél. 064/27 92 14 - asph.cs@solidaris.be

Charleroi : Place Charles II, 24 - 6000 Charleroi

Tél. 071/20 86 75 - asph.charleroi@solidaris.be -

veronique.lejeune@solidaris.be

Liège : Rue Douffet, 36 - 4020 Liège

Liège

Tél 04/341 75 44 - brigitte.lallemand@solidaris.be - asph.liege@solidaris.be

Verviers

Tél 087/32 76 59 - mariepierre.marichal@solidaris.be

Luxembourg : Place de la Mutualité, 1 - 6870 Saint-Hubert

Tél. 061/23 11 52 - ophelie.bauwens@mutsoc.be

Mons-Borinage : Avenue des Nouvelles Technologies, 24 - 7080 Frameries

Tél. 068/84 82 89 - giuseppina.desimone@solidaris.be ou -

carine.burgeon@solidaris.be

Tournai-Ath-Mouscron-Comines : Rue de Rasse, 16 - 7500 Tournai

Tél. 069/76 55 17 - maria.liegeois@solidaris.be

Province de Namur : Rue de France, 35 - 5600 Philippeville

Tél. 081/77 78 00 - suzel.tierny@solidaris.be

Pour bénéficier de l'aide :

Affiliation ASPH :

Gratuite pour les personnes affiliées à la Mutualité Socialiste-Solidaris

10€ par an pour les autres

Attention : cela ne dispense pas du paiement d'une cotisation en régionale pour la participation à des activités de loisirs actifs.

Dossier de presse



Edition 2006 : quelques communes lauréates



Dossier de presse

